

Aide à domicile Assistant(e) de vie sociale

Les contraintes du métier

- Manutentions de personnes.
- Postures contraignantes (debout, amplitudes articulaires...).
- Charge mentale (responsabilité professionnelle) et émotionnelle élevées, isolement.
- Horaires (horaires coupés, temps partiels).
- Déplacements professionnels.
- Exposition potentielle aux agents biologiques et infectieux.
- Exposition aux produits chimiques (produits ménagers, médicaments, désinfectants, latex des gants...)

Les risques

- Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : membre supérieur, dos.
- Stress, burn-out, troubles du sommeil, conduites addictives, perturbation de la vie sociale et familiale.
- Asthme, allergie de contact, urticaire
- Maladies infectieuses, hépatites
- AT : accident d'exposition aux liquides biologiques, risque routier.

UNE FORMATION
ADAPTÉE GARANTIT UN
BON PROFESSIONNEL



La prévention

- Toujours penser en priorité à la prévention collective. Anticiper sur l'organisation du travail en amont (évaluation des besoins, planification, temps suffisant selon la tâche, ...) afin de limiter les contraintes.
- Ne pas attendre pour mettre en place des aides à la manutention des personnes (lits médicalisés, lève-malades) et formation pour les utiliser.
- Application des bons gestes et postures (PRAP). Suivant le poids des personnes à manutentionner, prévoir à 2 ou avec aide.
- Respect des règles d'hygiène.
- Tenue de travail (blouse), EPI adaptés selon l'exposition : gants (privilégier les gants vinyle), masques, lunettes, surblouse...
- Protocole AELB (AES).
- Possibilité d'informer et de demander de l'aide à l'employeur en cas de situation difficile avec un usager.
- Réévaluation régulière de la prise en charge de la dépendance.
- Formation à la gestion des situations difficiles (souffrance, fin de vie) et conflictuelles (personne agressive, délirante...).